

***Appel public à candidatures en qualité de Présidente ou de Président du Conseil
d'Institut de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY)***

**À destination des représentants du monde économique membres du Conseil de
l'ISTY au titre du
Collège des personnalités extérieures**

Vu le Code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'UVSQ ;

Vu les statuts de l'Institut des sciences et techniques des Yvelines (ISTY) ;

Article 1 : objet

Le poste de Président du Conseil d'Institut de l'ISTY étant devenu vacant, il convient d'élire un nouveau Président du Conseil d'Institut de l'ISTY après appel à candidatures.

Un appel à candidatures est publié sur le site internet de l'Université, deux (2) mois avant toute séance du Conseil d'Institut à l'ordre du jour de laquelle est inscrite l'élection du Président du Conseil d'Institut.

Article 2 : modalités de l'élection

Le Président du Conseil d'Institut est choisi parmi les représentants du monde économique membres du Conseil au titre du collège des personnalités extérieures.

Article 3 : scrutin

Le Président du Conseil d'Institut est élu par celui-ci à la majorité absolue de ses membres en exercice au scrutin uninominal à deux (2) tours.

Article 4 : durée du mandat

La durée du mandat du Président du Conseil d'Institut est de trois (3) ans, renouvelable une (1) fois.

Article 5 : modalités de dépôt des candidatures

Toute personne souhaitant se porter candidat doit transmettre à Madame Véronique Favre-Bully, responsable administrative de l'ISTY (veronique.favre-bully@uvsq.fr) son dossier de candidature au plus tard trois (3) semaines avant toute séance du Conseil d'Institut à l'ordre du jour de laquelle est inscrite l'élection du Président.

Tous les candidats seront auditionnés par les membres du Conseil d'Institut à l'occasion de la séance, à l'ordre du jour de laquelle sera inscrite l'élection du Président du Conseil d'Institut.

La candidature doit être composée des pièces suivantes :

- un CV,
- une copie d'une pièce d'identité

Article 7 : date limite de dépôt des candidatures

Les candidat(e)s doivent adresser leurs candidatures au plus tard le 15 septembre 2023

Fait à Mantes la Ville le 15 juin 2023

Le Directeur de l'ISTY
Mohamed Krir

